

Le fil de terre

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal
Numéro 141 avril 2024



**50 ans après, bien vivre à
Saint-Just-Saint-Rambert :
Synthèse des échanges**

Aller à la rencontre des habitants, être à l'écoute, échanger, débattre des questions qui concernent la vie de la commune, c'est bien la mission que s'est donné le GRIM depuis de nombreuses années.

Pour reprendre les propos de Monsieur le Maire « la démocratie participative, il y a ceux qui en parlent et ceux qui la font » et bien nous avons choisi le camp de ceux qui mettent en œuvre la démocratie participative !

En fin d'année dernière, au moment où l'on fêtait la fusion des deux communes, nous avons ainsi invité la population à s'exprimer sur « 50 ans après : bien vivre à Saint-Just-Saint-Rambert ».

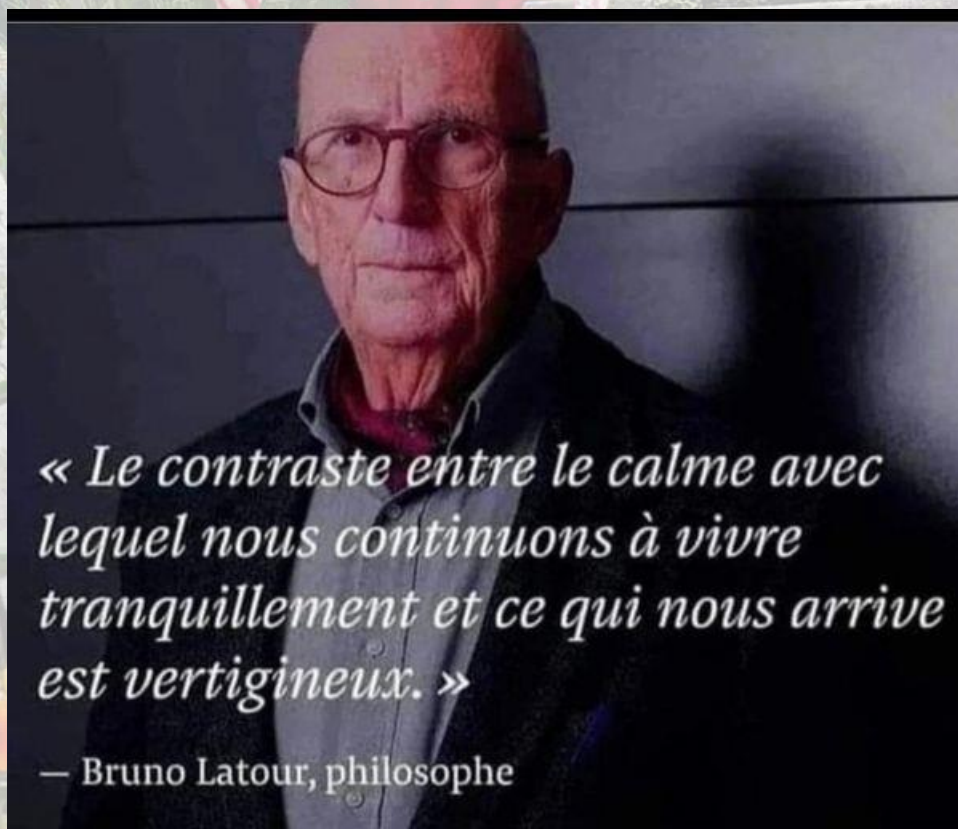
Dans ce numéro du *Fil de Terre*, nous rendons compte des idées, propositions, dé-

bats qui ont eu lieu lors de cette rencontre.

N'hésitez pas à réagir, à nous faire part de vos remarques pour enrichir cette consultation qui a toute sa place et son sens dans la construction du devenir de notre commune.



Marie-José Faure
Présidente du GRIM



Fermeture de classe à l'école des Cèdres-Peupliers

Ci-dessous, l'expression des parents délégués de l'école des Cèdres-Peupliers, quartier Saint-Just, suite à l'annonce (bien tardive) sur la fermeture d'une classe :

« Pour rappel, face à la diminution des effectifs scolaires et afin d'éviter une fermeture de classe, les écoles, maternelle des Peupliers et élémentaire des Cèdres, ont fusionné en 2020. Cette fusion a entraîné la création de classes à double niveau.

Cette année encore, la baisse des effectifs va entraîner la FERMETURE de la 9^o classe (alors que dans le même temps une classe va ouvrir à l'école Thibaud Marandé). Par conséquent, les 8 classes restantes seront toutes en double niveau et avec une augmentation des effectifs par classe (25,6 élèves en moyenne par classe).

PS/ MS	MS/ GS	GS/ CP	CP/ CE1	CE1/ CE2	CE2/ CM1	CM1/ CM2	CM1/ CM2
27	27	24	23	24	26	27	27

Voici ce qui pourrait être envisagé l'an prochain compte tenu des effectifs prévisionnels répartis sur 8 classes :

Il serait possible de maintenir la 9^o classe avec 10 élèves supplémentaires. Cela est beaucoup et peu à la fois ! Il n'est pas question de « dépouiller une école » pour privilégier la nôtre mais plutôt de mobiliser toutes nos ressources afin d'atteindre cet objectif (enfants de Saint-Rambert dont les parents travaillent sur Saint-Étienne et ses environs, enfants de l'école des Barques, accueil de toute petite section...). Le bouche à oreille sera un très bon allié.

Il nous paraît important d'exprimer nos souhaits et nos idées. Une rencontre avec le maire M. Olivier Joly est envisagée pour défendre au mieux notre école, notamment pour faire évoluer la carte scolaire gérée par la Mairie et qui régit la répartition des

enfants dans les différentes écoles publiques de la ville.

L'école des Cèdres-Peupliers est certes « petite » mais cela lui confère la qualité d'être à taille humaine avec des enseignants investis pour un enseignement de qualité. Sa situation géographique offre également de nombreux avantages (accès simples, parkings, proximité des infrastructures telles que la médiathèque, la Passerelle, la future piscine, la MJC...). Il serait dommage qu'au fil du temps d'autres classes ferment (ce qui est prévisible aux vues de la baisse démographique), mettant en danger l'existence même de cette école. »

Sur l'argumentation des parents, rien à rajouter si ce n'est de rappeler que la fusion des deux écoles (2020) a mis en place les classes à double niveau et qu'aujourd'hui, par logique comptable, ça devient la norme. On peut s'interroger sur la baisse d'effectif quand on sait que notre commune voit son parc immobilier s'étoffer d'années en années... Cet immobilier, de plus en plus cher, notamment sur le quartier Saint-Just ne permet pas à de jeunes couples de s'installer. On a donc des acquéreurs qui sont à leur deuxième voire troisième achat immobilier et n'ont plus d'enfants en bas âge. Si on ajoute à cela l'indigence de ce quartier en logements à loyers modérés, on arrive à ce type de situation.

Souhaitons que la rencontre avec la Mairie débouche sur une solution pour le maintien de la 9^{ème} classe : 10 élèves, cela représente moins de 5% de l'effectif total ! Soutenons l'action des parents en signant la pétition via le lien ci-dessous :

<https://chnng.it/q2g2VgcKjB>

50 ans après, bien vivre à Saint-Just-Saint-Rambert

Le 1er décembre dernier, les pontrambertois étaient invités par le GRIM à une soirée-débat sur le thème « 50 ans après, bien vivre à Saint-Just-Saint-Rambert ».

Pour chaque thème, les participants devaient indiquer, via des post-it, ce qui relevait du « Moins-bien vivre », « Bien-vivre », « Questionnement » et enfin le « Pourquoi-pas ? ».

Nous vous proposons de retrouver ici une synthèse des réponses ainsi que le détail, sur chaque thématique, en pages suivantes.

L'urbanisation à outrance et son corollaire d'augmentation de population semble être une des préoccupations majeures et engendre bon nombre de problématiques soulevées par les habitants.

Pour les déplacements, compte tenu de la taille de la ville et de son positionnement géographique, il semble difficile de trouver

un équilibre entre déplacements individuels, doux, et collectifs, le tout dans un contexte sécurisé.

Une remise en cause de la notion de « ville à la campagne » est soulignée.

Le vivre ensemble paraît encore agréable à Saint-Just-Saint-Rambert, mais les problèmes d'incivilité et de sentiment d'insécurité font de l'ombre à ce tableau.

Notre commune a un environnement culturel et naturel riche, mais fragilisé et pas assez valorisé.

La question de la place de notre commune dans un tissu inter-agglomération est à poser, de même que celle du citoyen, éloigné des décisions.

URBANISATION

Moins bien vivre

- Freiner la densification
- Urbanisation à outrance qui engendre beaucoup de circulation
- Perte architecturale et biodiversité
- Immobilier location trop cher
- Le pluï dans tout ça ?
- Ville dortoir
- Accélération de l'urbanisme et la construction
- Nous devons rester une ville à la campagne, la municipalité doit le comprendre
- Division parcellaire excessive
- Engager une réflexion sur les types d'urbanisation (immeubles, maison de ville, mi-toyenne)
- Equilibre zone agricole, zone urbanisée.
- Consultation stérile de la population sur l'urbanisme,
- Urbanisation anarchique : suspicion de corruption ?
- Suppression zone verte : des immeubles ou des maisons, alors qu'elles étaient classées zone verte au dernier Pluï.
- Implantation d'immeubles sur des carrefours (ex : carrefour de Chambles)

Pourquoi pas ?

- Préemption de terrains ou de bâtiments pour créer de l'habitat participatif ou partagé
- Pouvoir accéder à des petites parcelles pour devenir habitant de Saint-Just-Saint-Rambert

Questionnement

- Dénomination de la voirie (nom des rues)

MODES DE DEPLACEMENT

Pourquoi pas ?

- Rencontres intergénérationnelle, troisième âge avec enfants
- Fêtes des cultures sur la place de la république ou ailleurs
- Faire une brigade de prévention en collaboration avec la police municipale (collaborer ,
- faire du lien avec les familles, au contact des habitants),
- Réunions de quartiers (2 post its)
- Que les panneaux lumineux annonce les réunions du Grim ???

Bien vivre

- Il fait bon vivre
- Beaucoup d'associations
- Le cinéma
- Solidarité de la population de Saint-Just-Saint-Rambert envers les plus démunis et les étrangers

Moins bien vivre

- Crottes de chiens
- Disparition des commerces centre de Saint-Just
- Eloignement des commerces, de la vie associative et culturelle, des centres
- Manque une salle pour les événements familiaux
- Rien n'est fait pour l'intégration des migrants sur la commune
- Le bulletin municipal est à revoir, (que de l'image)

50 ans après, bien vivre à Saint-Just-Saint-Rambert

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Moins bien vivre

- Saint-Just-Saint-Rambert doit devenir ville amie de la biodiversité
- Urbanisation à outrance qui engendre beaucoup de circulation, etc...
- Mettre en valeur l'histoire de Saint-Just-Saint-Rambert - développement touristique
- Chemins de randonnées sur la commune...
- Entretien des bords de Loire
- Fragilisation de l'environnement
- Problème de l'eau
- Aucune réflexion sur la gestion de l'eau et des ressources en eau pour demain (nappes phréatiques)

Pourquoi pas ?

- Devenir une commune moteur sur quelques sujets liés à l'environnement
- Valoriser la nature qui nous entoure
- Désenclaver le prieuré
- Plus d'ambition pour le climat
- Entretien des chemins de promenade et balisages + affiches explicatives

Questionnement

- Maraichers, production locale, trois marchés hebdomadaires + Oasis
- Aménagement des bords de Loire (des deux rives jusqu'au barrage)

Bien vivre

- Densification de l'urbanisation tout en gardant la biodiversité dans la ville
- Bords de Loire, reliefs, environnement nature
- Proximité de la campagne
- L'étang David
- L'espace, le relief

50 ans après, bien vivre à Saint-Just-Saint-Rambert

DIVERS ET PLUS

Pourquoi pas ?

- Traitement des ordures ménagères en régie ???
- Retour des élus sur l'eau en régie (informations)
- Trouver des moyens d'attirer les jeunes en organisant des tournois de jeux vidéo (pour changer de tout chocolat) - cette démarche serait accompagnée par des prestations de professionnels vers les adultes pour les sensibiliser aux risques et précautions à prendre pour le bien-être de leurs enfants

Moins bien vivre

- Décisions communes et Loire-Agglomération
- Dépenses excessives bords de Loire
- Une commune dépassée par son développement
- L'indifférence des élus face à la population
- Fier de ma commune, mais déçu par l'image qu'elle renvoie
- N'aurions-nous pas intérêt à rejoindre Saint-Etienne Métropole ?
- Voir les flux entre Montbrison et Saint-Etienne et les moyens de transports
- Problème de la Santé : Que fait-on le week-end, centre de soins ?
- Envisager ou optimiser un système de soins qui soit indépendant des périmètres géographiques des communes, agglomération et mille-feuille administratif

Questionnement

- Pourquoi faut-il des frontières d'agglomérations entre des besoins communs de communes
- voisines mais situées sur des territoires différents (ex : Andrézieux et Saint-Just-Saint-Rambert).
- Agglomération Loire-Foréz, place, rôle et pouvoir des communes.
- Souhait d'avoir un point des élus sur la mise en place de l'eau en régie

Bien vivre

- Rapidité et proximité de l'hôpital
- On reste quand même encore une ville à la campagne
- Proximité de la grande ville de Saint-Etienne

Oasis Jardin de cocagne : Vente de plants BIO



OASIS

JARDIN DE COCAGNE

Animation

Espaces verts

Maraîchage

VENTE DE PLANTS BIO

Vendredi 26 avril 15h - 19h

Samedi 27 avril 9h - 18h



* maintien des tarifs (5€ la barquette)



Liste de plants bio sur :
oasis.bio



19 Chemin des Muats 42170 St-Just St-Rambert

Agenda

Conseil municipal

jeudi 25 avril 2024 19h15

Salle Prieuré Bas

Pour nous [contacter](#), [s'abonner](#) ou [se désabonner](#) : fildeterre@lesbarques.fr

Retrouvez nos parutions sur : <https://notreville.org> et sur <https://www.facebook.com/gauche42170>